



Programme Formation

Connaître ses consommations d'énergies grâce à l'installation de sous-compteur électrique

Vendredi 20 novembre 2026 de 9h30 à 17h30

Lieu à définir en Béarn

OBJECTIFS

- Se repérer dans le champ de l'électricité
- Savoir échanger avec un professionnel en utilisant un vocabulaire technique
- Acquérir des compétences de base en électricité (risques, architecture d'un tableau électrique).
- Savoir installer un sous-compteur électrique pour connaître ses consommations

CONTENU

Durée : 7 heures - 1 jours

Matinée - 3h

- Accueil, formalités administratives
- Recueil des attentes et niveau des participants.
- Présentation des objectifs et du déroulé de la formation.
- Présentation des avantages du sous-comptage électrique pour connaître et réduire ses consommations d'électricité.
- Présentation de guide de l'électricité
- Notions de base sur l'électricité (Dangers, grandeurs, ac/dc , sections de conducteurs récepteurs, tableaux...)
- Prise en compte des risques liés à l'environnement de travail.

- Théorie suite : triphasé, monophasé
- Présentation des différentes normes
- Présentation et utilisation des EPI
- Présentation et démonstration des outils de l'électricien.ne

Après-midi - 4h

- Les différents types d'appareillage de protection, (disjoncteurs et interrupteurs différentiels)
- Normes et protection de matériel (IP, classe, ATEX...)
- Organisation et notions de constitution d'un tableau électrique.
- Exercices pratiques : réalisation d'un tableau électrique théorique et dimensionnement de câble sur une installation fictive.
- Mettre en sécurité une installation électrique pour intervenir en toute sécurité, puis, installer un nouveau disjoncteur dans ce même tableau.
- Mettre en sécurité une installation électrique pour intervenir en toute sécurité, puis, installer un nouveau sous-compteur triphasé.
- Évaluation : questionnaire d'autoévaluation des acquis
- Bilan de la formation : oral collectif et questionnaire individuel

INTERVENANT

LÉO SERRE, Métallier agricole indépendant, Formateur en soudure, mécanique et électricité agricole

PUBLIC CIBLE ET MÉTHODES

Public : Agriculteurs·rices du Béarn

Pré-requis : avoir des notions de base en électricité (niveau collège)

Les stagiaires doivent apporter :

- chaussures de sécurité
- vous pouvez apporter vos multimètres et autres appareils si vous en possédez

Démarche pédagogique

- Présentation visuelle et orale : powerpoint et paperboard
- Support pédagogique remis aux stagiaires : « le petit guide de l'électricité »
- Échanges entre participants et avec le formateur
- Démonstrations par le formateur
- Travaux pratiques

Mode d'évaluation de la formation

- Tour de table (attentes, connaissances...)
- Évaluation en fin de formation
- Evaluations individualisées en cours de formation (évaluation régulière de l'acquisition des compétences)
- Bilan collectif et individuel en fin de session
- Questionnaire de satisfaction individuel en fin de session

MODALITÉS PRATIQUES

Inscription avant le jeudi 5 novembre sur [ce lien](#)

En cas de difficulté, joindre le contact ci-dessous

Accueil des publics en situation de handicap

Les Civam souhaitent pouvoir accueillir tout type de public et sans distinction. Si vous êtes en situation de handicap, vous pouvez être amené à avoir besoin d'un accompagnement spécifique ou d'une aide adaptée. Dans ce cas veuillez-vous rapprocher d'Auriane pour préparer votre venue au 05 59 84 70 63.

Conditions financières

- 0 € : Agriculteur·trice·contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel _ Montant pris en charge par VIVEA = 315€
- 50 € : Agriculteur·trice·contributeur·trice VIVEA, ou porteur de projet avec PPP incluant cette formation, non adhérent à un groupe CIVAM * et sous réserve de non dépassement de votre plafond annuel _ Montant pris en charge par VIVEA = 315€
- 40 € / jour : Porteur de projet sans PPP adhérent à un groupe CIVAM * – nombre de places limité
- *Sur devis* : Salarié·e, étudiant·e, agent de structures privées ou publiques

Pour les salariés agricoles, les employeurs peuvent bénéficier d'un financement Boost Compétences prenant en charge 45 % de la formation. La demande de financement doit être faite auprès d'Ocapiat en amont de la formation. Prendre contact avec Auriane pour établir les documents à transmettre.

Auriane Wallerich – civambearn@civam.org – 05 59 84 70 63

** CIVAM Béarn, CIVAM Bio Béarn, Association des producteurs de Haricot Maïs du Béarn, BLE, ALPAD*

Les formations seront assurées sous réserve d'un nombre minimum d'inscrits

Contact

Juliette Polle
juliette.bearn@civam.org - 06 36 21 66 13